

GÉNÉRALITÉS

CLIENTÈLE VISÉE

Junior : Garçons et filles né(e) en 1986 et après.

ARMES

Fleuret féminin et masculin, épée féminine et masculine, sabre masculin et féminin.

AFFILIATIONS & TARIFICATION

L'affiliation "**provinciale**" sera exigée, à tout le moins la "**carte événementielle**" (valable pour **une** (1) compétition du circuit -17 ou junior).

Les affiliations doivent être vérifiées par l'organisateur. Sous peine de se les voir facturer

Frais d'inscriptions* :

-17 ans : 20\$ par épreuve

junior: 20\$ par épreuve

* Si un tireur s'inscrit à plusieurs épreuves, cadet + junior, il paiera le prix régulier (voir ci-haut) pour la première épreuve et 15\$ de plus pour chaque épreuve supplémentaire.

Les organisateurs devront accepter les inscriptions sans pénalité, jusqu'à huit jours avant le déroulement de l'épreuve. **Les tireurs retardataires qui s'inscriront le matin de la compétition devront acquitter une pénalité de 10,00\$ par épreuve et devront payer en liquide.**

HORAIRE DES ÉPREUVES

L'horaire est séparé en quatre blocs (samedi AM, PM, dimanche AM et PM) ; un tireur ne pourra s'inscrire qu'à une seule épreuve par bloc.

Samedi AM

09h00	Fin des inscriptions	EM, FF, (junior)
10h30	Fin des inscriptions	SF, (junior)
11h30	Fin des inscriptions	SM, (junior)

Samedi PM

13h30	Fin des inscriptions	EF, FM (junior)
-------	----------------------	-----------------

Dimanche AM

09h00	Fin des inscriptions	EM, FF, (-17ans)
10h30	Fin des inscriptions	SF, (-17 ans)
11h30	Fin des inscriptions	SM, (- 17 ans)

Dimanche PM

13h30	Fin des inscriptions	EF, FM (- 17 ans)
-------	----------------------	-------------------

ORGANISATION TECHNIQUE

Les clubs organisateurs se doivent d'inscrire **plusieurs numéros de téléphone** sur la feuille d'informations qu'ils envoient **afin d'être rejoignables facilement et ainsi permettre aux participants d'être bien renseignés.**

Le club organisateur doit compter sur les services **d'un organisateur, d'un ou deux assistants organisateurs, d'un responsable des arbitres et d'un réparateur.** Chaque club existant depuis un (1) an ou plus qui inscrira cinq (5) tireurs ou plus, par jour de compétition, devra déléguer un arbitre. Dans le cas contraire, une pénalité de 40\$ sera imposée au club, payable à l'organisateur. Les arbitres délégués par les clubs devront être candidats au niveau provincial, athlètes ou anciens athlètes aux programmes de la FEQ ou arbitres au(x) niveau(x) reconnu(s). **En tout temps, le responsable des arbitres** devra s'assurer que parents, ou autres spectateurs se tiennent en bout de piste ou dans les estrades, s' il y en a.

Le club organisateur devra fournir à la Fédération, une semaine avant la tenue du tournoi, la liste des arbitres qu'il compte employer.

Rémunération (arbitres) : Athlète 1/2 journée : 20,00 \$, pas de niveau reconnu : **40\$/jour** (min.), niveau provincial : **50\$/jour** (min.), niveau national : **60\$/jour** (min.). Les organisateurs doivent également offrir un lunch aux arbitres si ceux-ci sont employés pour une journée complète.

Un nombre minimal de **huit (8) pistes** devront être installées par les organisateurs (**les pistes métalliques ne sont plus requises sauf au championnat provincial**).

Afin d'assurer le respect du devis technique ainsi que le bon déroulement de la compétition, la FEQ se réserve le droit de déléguer un **observateur officiel** dans chacun des tournois du circuit. **Les organisateurs devront suivre les recommandations de ce dernier, le cas échéant.**

RÉCOMPENSES

L'organisateur doit s'assurer qu'au moins les trois (3) premiers de chaque épreuve reçoivent une récompense (quatre (4) personnes à chaque épreuve).

ATTENTION !

- Le pantalon d'escrime est obligatoire, des cartons rouges devront être distribués aux athlètes qui enfreignent la règle. Les organisateurs qui n'appliquent pas cette règle pourront se voir refuser l'organisation future de tournois en raison du non-respect du devis technique ;

- Des barrières devraient encadrer les pistes lorsque cela est possible ;

- Obliger les arbitres à porter les vestes d'identification fournies par la F.E.Q ;

- Envoi de l'information aux clubs par les organisateurs au moyen de courrier électronique pour une diffusion plus efficace ;

- Vérification complète des armes à l'épée et au fleuret par les arbitres sur la piste ;

POINTS NOUVEAUX :

La composition des poules s'effectuera :

Pour les juniors =

Lors de la première compétition (le 22 octobre 2005 à Laval) par le classement de sélection canadien junior suivi du classement provincial -17 ans le plus récent.

A partir de la deuxième compétition du circuit 2005/2006, par le classement de sélection canadien junior suivi du classement provincial junior le plus récent.

Coaching :

Il sera permis à l'entraîneur de donner des conseils au moment opportun.

Des limites sont toutefois énoncées :

- **L'entraîneur devra se tenir derrière la nouvelle ligne rouge en bout de piste, du côté de son athlète.**
- **Un seul entraîneur par athlète est permis.**
- **Les commentaires ne doivent pas déranger ni son athlète, ni l'adversaire, ni l'arbitre.**
- **Les arbitres devront être informés de ce qui est toléré et de ce qui ne l'est pas...**

FORMULE DES COMPÉTITIONS : Junior (Moins de 20 ans)

- Compétition individuelle
- Les combats seront tirés à l'électrique à **toutes** les épreuves.
- Tous les combats seront d'une durée maximale de quatre (4) minutes, **sans** avertissement à la dernière minute. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur si, après qu'une (1) minute supplémentaire soit accordée aux tireurs, l'égalité devait persister.
- Avant le commencement de chaque combat, les tireurs devront effectuer le salut de l'escrimeur à leur adversaire, à l'arbitre et au public. Un carton rouge sera donné à celui ou celle qui ne se conformera pas à ce nouveau règlement de la FIE. À la fin du combat, les tireurs devront encore saluer leur adversaire, l'arbitre et le public sous peine d'exclusion de la compétition et des deux (2) compétitions subséquentes.
- Il y aura **un (1) tour** de poules (poules de 6 ou 7 tireurs). **Si onze (11) tireurs ou moins** sont inscrits dans une épreuve, il y aura une poule unique organisée sur deux ou trois pistes. Si trop peu de tireurs participent à une épreuve (moins de 7 tireurs), l'organisateur pourra décider de faire deux tours de poules.
- Le tableau d'élimination directe sera composé à partir des résultats du tour de poules où il n'y aura **pas d'éliminés**.
- La composition du tableau d'élimination directe se fera **sans** tenir compte des conflits de clubs (pas de "règle des quarts").
- Il n'y aura **aucun repêchage** dans le tableau d'élimination directe.
- A partir du tableau, les matches seront de quinze (15) touches. Trois (3) périodes de trois (3) minutes seront allouées aux tireurs avec la possibilité de prendre une (1) minute de repos entre chaque période. En cas d'égalité après les trois (3) périodes, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le vainqueur si, après qu'une (1) minute supplémentaire soit accordée aux tireurs, l'égalité devait persister.
- Il y aura **deux troisièmes** places (pas de combat pour cette position).
- **En tout temps, les organisateurs doivent s'assurer de maximiser l'utilisation des pistes disponibles (ex: dédoublement des poules afin de respecter l'horaire).**

CLASSEMENT FINAL: Les **deux (2) meilleures performances** en plus du résultat au championnat provincial seront prises en considération. Le premier de chaque épreuve obtiendra 100 points, le deuxième, 95 points, les troisièmes, 90 points, le cinquième, 82 points, le sixième, 80 points, le septième, 78 points, le huitième, 76, le neuvième, 71 points, le dixième, 70 points et ainsi de suite. **À noter qu'un coefficient de 1.5 sera donné au championnat provincial (ex: 1er, 150 points, 2è, 142.5 points).**

ATTENTION: Le Championnat provincial junior 2006 aura lieu le 18 et 19 mars 2006 à Montréal.